
**Allocution de M. Grégory Doucet, Maire de Lyon
Signature de la charte de la qualité urbaine
Hôtel de Ville de Lyon**

Lundi 28 juin 2021

(Seul le prononcé fait foi)

Mesdames et Messieurs les élu.e.s,
Mesdames et Messieurs en vos noms grades et qualité,
Mesdames et Messieurs les partenaires
Mesdames et Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes, bonjour à tous, merci pour votre présence.

Je suis ravi de vous recevoir ici, très honoré et surtout, honoré, ravi et fier de l'occasion qui nous réunit : la signature de cette version actualisée de la charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de notre ville. C'est un moment fort, un acte qui nous engage.

Il s'agit en effet, d'un document cadre d'une très grande importance qui a nécessité la mobilisation de toutes et de tous et le déploiement d'une énergie considérable de la part de mon adjoint Raphaël Michaud, ici présent, que je salue. De la délégation « *Urbanisme, habitat, logement, aménagement* » dans sa totalité et bien sûr de l'ensemble de nos services. Tout cela en coordination avec la métropole de Lyon.

La première chose à souligner, c'est que c'est un travail éminemment collectif qui a été réalisé et qui aboutit aujourd'hui. Nous pouvons nous féliciter évidemment, de cette démarche de dialogue et de construction partenariale avec les différents acteurs : les habitant.e.s, les habitants, les architectes, les constructeurs, les promoteurs, les

gestionnaires, toutes les fédérations ... en un mot, les professionnels et nous ... les pouvoirs publics. Il fallait créer les conditions de ces échanges, les espaces nécessaires à l'expression et à la convergence des points de vue. C'est chose faite. Merci d'avoir joué le jeu car cela ouvre de très belles perspectives pour notre ville et pour nos ambitions communes : faire face aux changements climatiques, aux périls écologiques, assurer les grands équilibres sociaux et économiques, améliorer la qualité de vie de l'ensemble des lyonnaises et des lyonnais.

Cela n'a pas pu vous échapper, la semaine dernière, nous avons eu un aperçu du prochain rapport du GIEC qui paraîtra en février 2022. Une confirmation supplémentaire de l'absolue nécessité d'agir de manière « drastique et immédiate » pour freiner la hausse de la température globale. Chaque dixième de degré que nous pouvons gagner compte ... et dans tous les cas, il faut se préparer à mettre en place toutes les mesures d'atténuation et d'adaptation possibles. La charte de la qualité urbaine de Lyon avait été signée en 2006 par Gilles Bona et tous les acteurs de bonne volonté de l'époque. Quinze ans ont passé. Depuis, la prise de conscience écologique a fait du chemin, la menace s'est précisée et des savoir-faire nouveaux sont disponibles.

Les ateliers qui se sont tenus ont permis d'établir des constats partagés sur l'aménagement, l'urbanisme, la qualité attendue des constructions.

Cette nouvelle charte, une fois signée, sera donc le prélude à chaque nouveau projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement à Lyon. On peut dire qu'elle sera au cœur de la culture de l'urbanisme à la lyonnaise, comme elle l'est depuis 2006, mais en intégrant les éléments nouveaux que j'ai mentionnés et sur lesquels nous nous sommes accordés.

Ainsi, la nouvelle charte pose comme principe d'action que « *Chaque bâtiment participe à la transition écologique* », elle fixe à la fois une méthode de travail entre acteurs et des objectifs en termes de construction. Nous devons bien garder en tête que c'est **simultanément** que nous devons répondre aux multiples enjeux : construire ET renaturer ET permettre la résilience de la ville.

Permettre la résilience de la ville et son adaptation, cela veut dire « mieux construire ». En utilisant notamment des matériaux biosourcés et en favorisant la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Renaturer, c'est prendre acte que Lyon en est déficient de verdure, ce qui la rend plus vulnérable aux canicules, pourtant vouées à se multiplier en fréquence, en durée et en intensité. Nous allons combler ce déficit.

Nous le pouvons, car chaque projet peut végétaliser et ainsi améliorer la qualité de vie à la fois de son locataire ou propriétaire et des autres Lyonnais.es. Il nous faut ensuite des projets qui s'inscrivent dans leur environnement, font avec l'existant, préservent les arbres et la pleine terre présents.

Enfin, il nous faut nous inscrire dans les objectifs sociaux, en particulier en termes de production de logement, notamment social, pour répondre à nos obligations légales – je pense à la loi SRU - et satisfaire aux besoins de logements de qualité, à la fois sur le plan du confort et de la sobriété énergétique.

Je tenais à résumer ces nouvelles orientations – à grands traits, vous l'aurez compris – et surtout j'avais à cœur de vous féliciter, de vous remercier pour vos contributions, votre implication, votre participation, vous toutes et tous qui faites la ville. Soyez assurés de notre reconnaissance.

C'est ensemble que nous allons réussir.

Je vous remercie.